

COMMUNIQUÉ

SYNDICAT NATIONAL DES MORTIERS INDUSTRIELS

17 mars 2021

Alerte matières premières - Généralisation de la pénurie

La pénurie des matières premières est désormais généralisée. A cela s'ajoutent :

- une politique inflationniste des fournisseurs, émanant principalement des ajustements des négociations en cours, liée à la reprise économique conséquente en Asie ;
- des arrêts pour cas de force majeure ou de maintenance de nombreuses usines de production, notamment dans la chimie ;
- la hausse du prix du pétrole à la suite de la reprise mondiale et aux quotas de productions décidés par l'OPEP.

La conséquence directe de ces facteurs hétérogènes se traduit par des perturbations dans les approvisionnements, des mises sous allocation de certaines matières premières, des ruptures de stocks de matières et produits finis allant jusqu'à des dégradations des taux de service associés, et des problèmes dans les transports.

Les associations professionnelles partenaires constatent que cette situation très difficile est mondiale.

Il est par conséquent difficile pour l'heure d'estimer l'arrêt de cette flambée des matières premières, dont certaines connaissent des envolées allant jusqu'à doubler leurs valeurs tarifaires initiales. Nos professions déplorent le manque de visibilité à court-terme sur une amélioration de la situation.

Plusieurs catégories sont plus particulièrement préoccupantes, couvrant notamment les isolants pour l'ITE, les résines redispersables utilisées dans les mortiers colles, les sols et certains mortiers spéciaux, les dispersions pour les colles en pâtes, les primaires et enduits organiques, les peintures, etc. Celles-ci concernent notamment :

Les VAM, monomères constitutives des résines redispersables et des dispersions :	> 15%
Les éthers de cellulose, épaississants et rétenteurs d'eau pour les mortiers :	> 20%
Les résines époxyliques, :	> 60%
Le styrène, monomère du polystyrène expansé (isolant PSE) monomères styrènes, billes PSE :	> 65%
Les esters d'acrylate, pour les produits en pâte acrylique :	> 40%
Les polyols, utilisés dans les produits Polyuréthane :	> 49%
Les MDI, utilisés dans les produits Polyuréthane :	> 90%
Les polymères, silicones :	> 25%
Les emballages plastiques, les housses et gaines :	> 20%
Le bois dont les palettes :	> 8%

Compte-tenu de cette conjoncture exceptionnelle et inédite et malgré la forte mobilisation de tous les acteurs de la profession des mortiers, des délais habituels des négociations individuelles, propres à chaque industriel, ne pourront sans doute pas être tenus.

La prise de conscience de l'ensemble des acteurs, industriels, fournisseurs, partenaires, sera donc vitale pour la pérennité des activités en cours et à venir, et toute forme de précipitation en matière d'approvisionnement ne pourra que déstabiliser davantage cette crise mondiale majeure.

Contact : frederic.boisse@snmi.org